

L'offre de soins de premier recours dans la métropole rennaise

UNE OFFRE DENSE ET EN RECOMPOSITION



sommaire

4 Une démographie médicale dynamique, amenée à se tendre

- 4 Une densité médicale métropolitaine plus forte que sur de nombreux territoires
- 5 Des situations contrastées à l'échelle communale
- 6 Dans Rennes, une concentration marquée dans le centre historique
- 8 Une dynamique de croissance des médecins généralistes sur le territoire
- 8 Une offre de soins accessible sur le plan spatial, mais sous contraintes
- 9 Un enjeu majeur de renouvellement des médecins généralistes

10 Les autres praticiens du premier recours

- 10 Infirmiers libéraux
- 11 Masseurs-kinésithérapeutes libéraux
- 12 Sages-femmes libérales
- 13 Chirurgiens-dentistes libéraux
- 14 Pharmacies d'officine

15 Une offre de soins en recomposition

- 15 Un développement soutenu des structures d'exercice coordonné
- 17 La téléconsultation : une pratique en développement dans le contexte post-Covid19

18 Projections sur l'adéquation entre l'offre et la demande de soins

- 18 Un besoin conséquent de médecins pour répondre aux départs à venir et à la dynamique démographique
- 18 Une réorganisation de l'offre nécessaire pour répondre à la demande de soins

UNE DÉMOGRAPHIE MÉDICALE DYNAMIQUE, AMENÉE À SE TENDRE

Une densité médicale métropolitaine plus forte que sur de nombreux territoires

Le territoire de la métropole accueillait 528 médecins généralistes libéraux en 2021, soit une densité médicale de 11,7 médecins pour 10 000 habitants. Rennes Métropole apparaît significativement plus dotée que les échelles territoriales supérieures : la densité médicale est de 9,4 médecins pour 10 000 habitants en Ile-et-Vilaine, de 9,3 pour la Bretagne et de 8,6 pour la France.

L'offre de soins de premier recours

Les soins de premiers recours, ou soins primaires, constituent le premier niveau de contact entre les patients et le système de santé. Ils sont définis par l'article L.1411-11 du Code de la santé publique et comprennent :

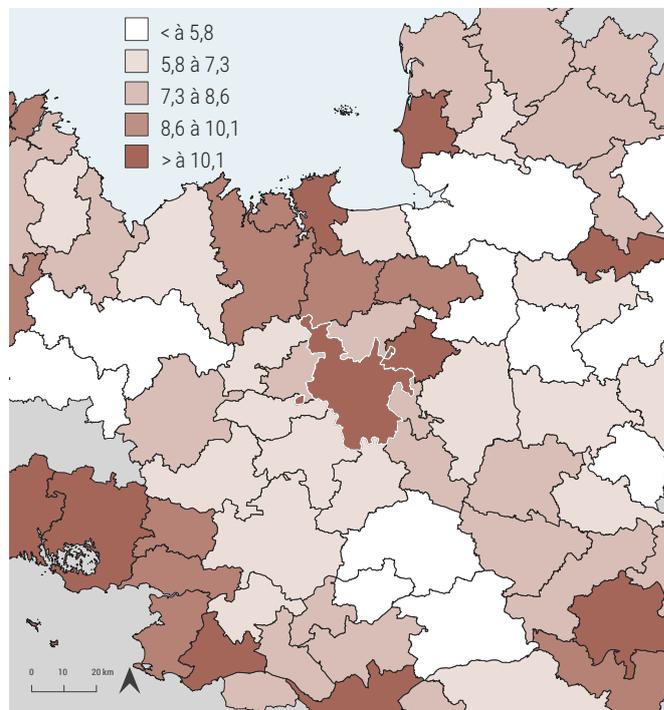
- « 1° La prévention, le dépistage, le diagnostic, le traitement et le suivi des patients ;
- 2° La dispensation et l'administration des médicaments, produits et dispositifs médicaux, ainsi que le conseil pharmaceutique ;
- 3° L'orientation dans le système de soins et le secteur médico-social ;
- 4° L'éducation pour la santé. »

Les soins de premier recours sont assurés par différents professionnels de santé, dont le médecin généraliste, seul praticien dont il est fait mention dans la loi. Les infirmiers, les masseurs-kinésithérapeutes, les sages-femmes et les chirurgiens-dentistes sont également visés dans ce cadre.

Point méthodologique

Les données présentées ici portent sur les professionnels de santé libéraux du premier recours. Elles ont été transmises par la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) d'Ile-et-Vilaine, sur la base d'un traitement du Fichier National des Professionnels de Santé (FNPS). Les effectifs recensés relèvent du comptage des cabinets libéraux principaux au 1^{er} janvier 2021, ils n'intègrent donc pas les praticiens salariés officiant en centres de santé. Les dates, fréquences de mise à jour des bases et méthodologies de comptage peuvent produire des décalages dans le recensement des professionnels de santé en comparaison d'autres bases de données.

DENSITÉ DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX POUR 10 000 HABITANTS DANS LES EPCI EN 2021

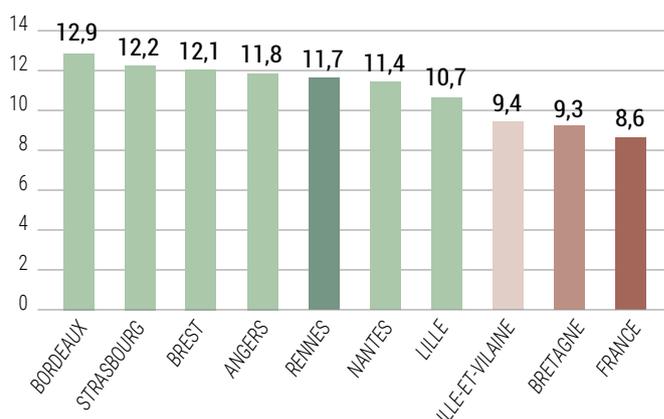


Source : Atlasanté – Réalisation : Audiar.

Le territoire se place dans les mêmes ordres de grandeur que les autres métropoles françaises, et en particulier de l'ouest, avec 11,8 médecins pour 10 000 habitants à Brest, 11,4 à Nantes. Il apparaît que celles-ci bénéficient d'un effet de concentration de l'offre de soins, et présentent des densités médicales significativement plus élevées que le reste du territoire.

La métropole rennaise concentre ainsi 52% des médecins généralistes libéraux de l'Ile-et-Vilaine, tandis qu'elle représente 42% de sa population.

DENSITÉ DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX POUR 10 000 HABITANTS EN 2021



Sources : CPAM, CartoSanté (2021).

Des situations contrastées à l'échelle communale

Les densités médicales apparaissent contrastées au niveau des communes de la métropole. Cette situation s'explique notamment par la structuration des équipements et services sur l'ensemble du territoire. De manière générale, la densité médicale apparaît plus élevée dans les communes au contact de Rennes et son environnement direct, et diminue au niveau des communes périphériques.

Néanmoins, certaines communes du cœur de métropole présentent des densités qui apparaissent peu élevées au regard de leur fonction métropolitaine (Saint-Jacques-de-la-Lande, Chantepie). Ces situations sont à nuancer du fait du développement de structures d'exercice coordonné sur le territoire, à Saint-Jacques-de-la-Lande notamment. À l'inverse, des communes plus éloignées de Rennes constituent des relais locaux pour l'offre de soins (Bécherel, Saint-Sulpice-la-Forêt). Enfin, six communes de la métropole n'accueillent aucun médecin généraliste.

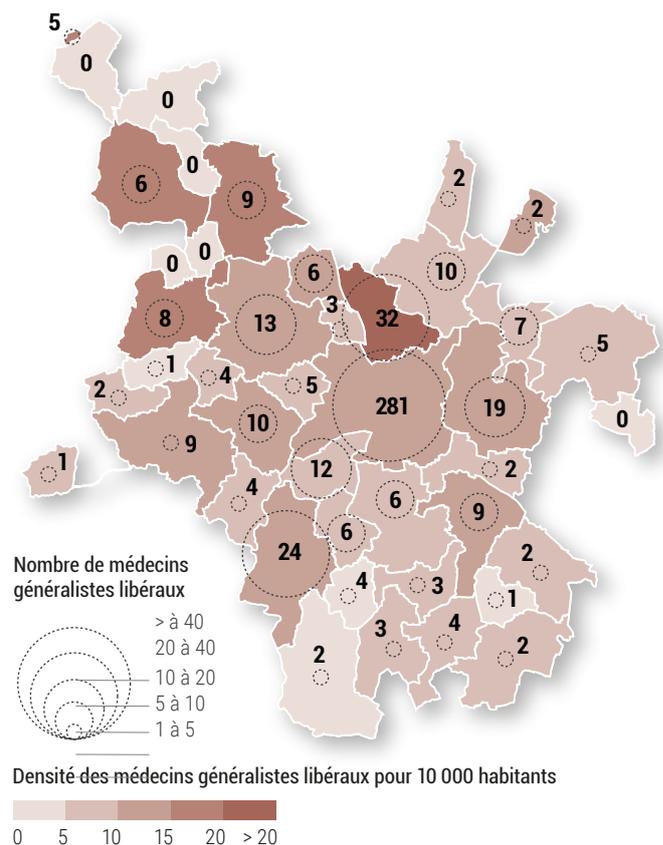
Le nombre de consultations potentielles de médecine générale par an et par habitant permet de compléter cette approche. Indicateur de référence pour le zonage médecin ARS¹, il agrège les données d'accessibilité spatiale des médecins, de leur temps effectif de travail et du recours aux soins suivant les profils socio-démographiques des communes. Il permet de mesurer l'accès à l'offre médicale au-delà des limites de chaque commune.

Les habitants de Rennes Métropole ont accès à 4,5 consultations potentielles, en moyenne, par an. Les communes de première couronne sont celles dont l'accessibilité de l'offre est la plus élevée, avec jusqu'à 7,5 consultations potentielles par an et par habitant pour Saint-Grégoire. À l'inverse, les communes périphériques et notamment le nord-ouest de la métropole, apparaissent comme étant les moins dotées, avec un minimum de 2,9 consultations potentielles pour Bécherel et Miniac-sous-Bécherel. Il est à noter qu'aucune commune de la métropole ne présente un nombre de consultations potentielles inférieur à 2,5, valeur-seuil qualifiant les territoires sous-dotés à l'échelle nationale.

Une approche croisée entre la densité médicale et le nombre de consultations potentielles de médecine générale par an et par habitant (présentée dans le graphique page suivante) permet de mesurer le niveau de densité et d'accessibilité potentielle de la médecine générale par commune.

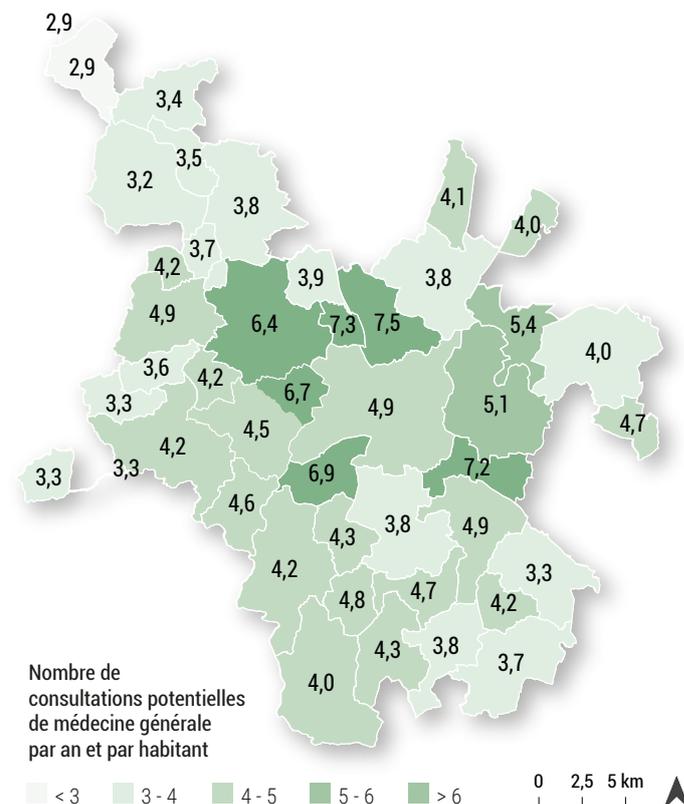
¹ Il s'agit de l'indicateur retenu pour mesurer l'accessibilité potentielle localisée (APL), sur laquelle se base l'Agence Régionale de Santé (ARS) pour la définition de son zonage médecin. Celui-ci permet de qualifier l'offre de soins sur le territoire dans la perspective de régulation de l'offre de santé et d'accompagnement des territoires en difficulté d'accès aux soins primaires. Ce zonage détermine les dispositifs d'accompagnement d'aide à l'installation de médecins.

NOMBRE ET DENSITÉ DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX DANS LES COMMUNES DE RENNES MÉTROPOLE EN 2021



Source : CPAM, Insee - Réalisation : Audiar.

CONSULTATIONS POTENTIELLES DE MÉDECINE GÉNÉRALE PAR AN ET PAR HABITANT DANS LES COMMUNES DE RENNES MÉTROPOLE EN 2021



Sources : DRESS, CPAM, Insee - Réalisation : Audiar.

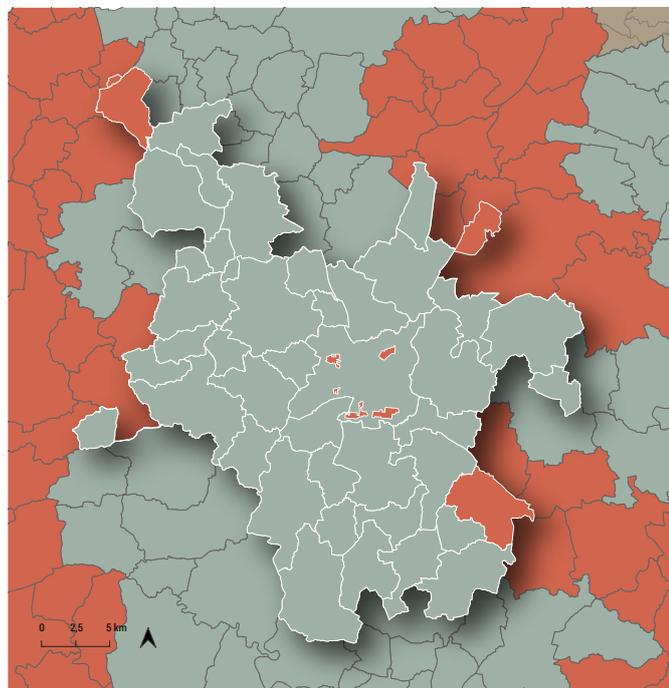
Différentes typologies communales se dégagent de cette analyse :

- 1 Les communes bénéficiant d'une offre dense et d'une accessibilité potentielle plutôt élevée ;
- 2 Les communes de première couronne moins dotées, mais bénéficiant de la proximité à l'offre médicale du cœur de métropole ;
- 3 Les communes de deuxième couronne et périphériques affichant des densités et une accessibilité modérées à faibles ;
- 4 Les communes, majoritairement du nord-ouest, n'accueillant aucun médecin généraliste et bénéficiant d'une accessibilité relativement faible.

Le zonage médecin établi par l'ARS répond à une logique de regroupement communal, le territoire « vie-santé »¹. Il n'intègre ainsi que quatre communes de la métropole en Zone d'Action Complémentaire (ZAC), Bécherel, Miniac-sous-Bécherel, Saint-Sulpice-la-Forêt et Nouvoitou, auxquelles s'ajoutent tous les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) de Rennes. Ce classement en ZAC ouvre droit aux aides financières de l'État et des collectivités pour l'installation de médecins, mais pas aux aides conventionnelles de l'Assurance maladie.

L'ensemble des autres communes sont placées en Zone de Vigilance (ZV) et ne sont donc éligibles à aucune aide financière, mais peuvent bénéficier d'un accompagnement dans la mise en place d'un exercice coordonné pluriprofessionnel.

ZONAGE MÉDECIN DE L'ARS POUR RENNES MÉTROPOLE EN 2021



Zonage médecins

- Zone de vigilance (ZV)
- Zone d'action complémentaire (ZAC)
- Zone d'accompagnement régional (ZAR)

Source : ARS Bretagne – Réalisation : Audiar.

¹ Il s'agit d'un ensemble de communes au sein duquel les habitants ont accès aux équipements et services les plus courants à partir d'un même pôle.

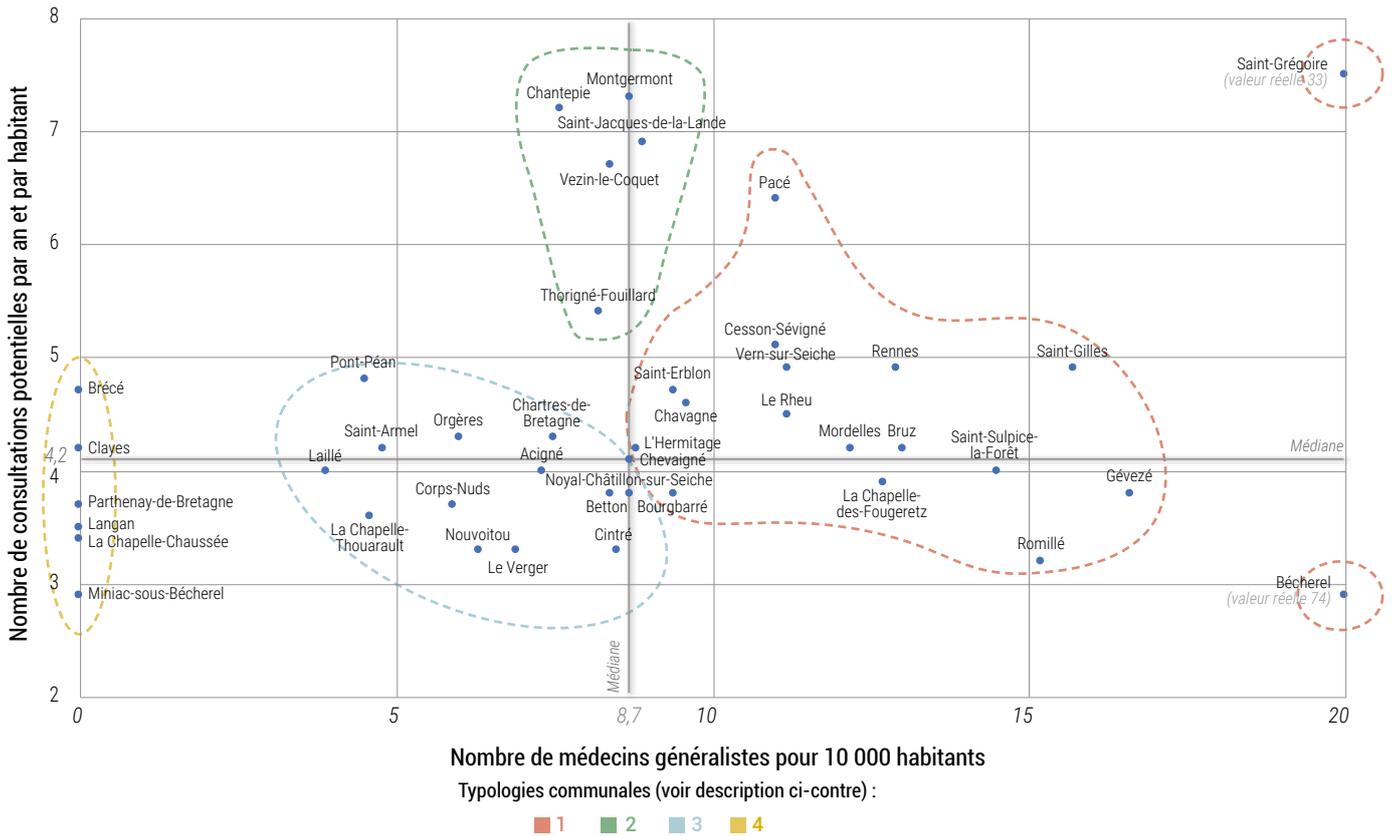
NOMBRE ET DENSITÉ DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX ET NOMBRE DE CONSULTATIONS POTENTIELLES

par an et par habitant par commune dans Rennes Métropole en 2021

Communes	Nombre de médecins généralistes en 2021	Densité de médecins pour 10 000 habitants en 2021	Nombre de consultations potentielles par an et par hab. en 2021
Acigné	5	7,3	4,0
Bécherel	5	73,6	2,9
Betton	10	8,4	3,8
Bourgbarré	4	9,4	3,8
Brécé	0	0,0	4,7
Bruz	24	13,0	4,2
Cesson-Sévigné	19	11,0	5,1
Chantepie	8	7,6	7,2
La Chapelle-Chaussée	0	0,0	3,4
La Chapelle-des-Fougeretz	6	12,7	3,9
La Chapelle-Thourault	1	4,6	3,6
Chartres-de-Bretagne	6	7,5	4,3
Chavagne	4	9,6	4,6
Chevaigné	2	8,7	4,1
Cintré	2	8,5	3,3
Clayes	0	0,0	4,2
Corps-Nuds	2	5,9	3,7
Gévezé	9	16,6	3,8
L'Hermitage	4	8,8	4,2
Laillé	2	3,9	4,0
Langan	0	0,0	3,5
Miniac-sous-Bécherel	0	0,0	2,9
Montgermont	3	8,7	7,3
Mordelles	9	12,2	4,2
Nouvoitou	2	6,3	3,3
Noyal-Châtillon/Seiche	6	8,7	3,8
Orgères	3	6,0	4,3
Pacé	13	11,0	6,4
Parthenay-de-Bretagne	0	0,0	3,7
Rennes	281	12,9	4,9
Le Rheu	10	11,2	4,5
Romillé	6	15,2	3,2
Saint-Armel	1	4,8	4,2
Saint-Erblon	3	9,4	4,7
Saint-Gilles	8	15,7	4,9
Saint-Grégoire	32	32,8	7,5
St-Jacques-de-la-Lande	12	8,9	6,9
Saint-Sulpice-la-Forêt	2	14,5	4,0
Thorigné-Fouillard	7	8,2	5,4
Le Verger	1	6,9	3,3
Vern-sur-Seiche	9	11,2	4,9
Vezein-le-Coquet	5	8,4	6,7
Pont-Péan	2	4,5	4,8
Total	528	11,7	4,5

Sources : DREES, CPAM, Insee.

DENSITÉ ET ACCESSIBILITÉ POTENTIELLE DE LA MÉDECINE GÉNÉRALE LIBÉRALE PAR COMMUNE DANS RENNES MÉTROPOLÉ EN 2021



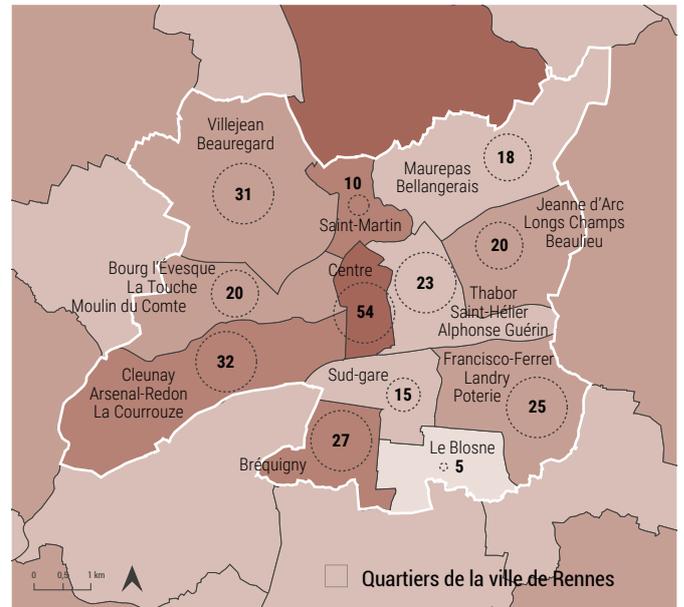
Source : DRESS, CPAM, Insee.

Dans Rennes, une concentration marquée dans le centre historique

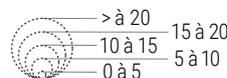
À l'échelle de la ville de Rennes, 281 médecins généralistes libéraux sont installés en 2021, pour une densité communale de 12,9 médecins pour 10 000 habitants. L'offre médicale se concentre de manière significative dans le centre-ville, qui présente une densité de 27 médecins pour 10 000 habitants. À l'inverse, certains quartiers présentent des densités beaucoup plus faibles, à l'image du Blossne, qui affiche une densité de 3 médecins pour 10 000 habitants. Ceux du Tabor, Sud-Gare et Maurepas accueillent également seulement 8 médecins pour 10 000 habitants.

L'analyse des densités médicales dans les QPV doit s'entrecroiser avec celle des quartiers, afin de tenir compte de la logique d'accessibilité spatiale, et d'éviter les effets de bords issus des périmètres. Ainsi, si les QPV de Cleunay et de Clôteaux-Champs Manceaux n'accueillent aucun médecin généraliste, ils bénéficient d'une intégration à des quartiers bien dotés en médecine générale. Le QPV de Villejean apparaît comme le mieux doté des QPV rennais, tandis que ceux de Maurepas et du Blossne présentent des densités plus faibles, du même ordre que celles observées à l'échelle de ces quartiers.

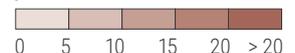
NOMBRE ET DENSITÉ DE MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX dans les quartiers de Rennes en 2021



Nombre de médecins libéraux



Densité de médecins libéraux pour 10 000 habitants



Sources : CPAM, Insee – Réalisation : Audiar.

NOMBRE ET DENSITÉ DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX DANS LES QUARTIERS ET LES QPV DE LA VILLE DE RENNES

Quartiers et QPV	Nombre de médecins généralistes libéraux en 2021	Densité de médecins pour 10 000 habitants en 2021
Centre	54	27,0
Thabor - Saint-Hélier - Alphonse Guérin	23	8,4
Bourg L'Evesque - La Touche - Moulin du Comte	20	11,5
Saint-Martin	10	16,0
Maurepas - Bellangerais	18	8,6
<i>QPV Maurepas</i>	5	8,1
Jeanne d'Arc - Longs Champs - Beaulieu	20	11,1
Francisco-Ferrer - Landry - Poterie	25	13,2
Sud-Gare	15	7,6
Cleunay - Arsenal-Redon - La Courrouze	32	19,6
<i>QPV Cleunay</i>	0	0
Villejean - Beaugard	31	14,1
<i>QPV Villejean</i>	12	13,5
Le Blossne	5	2,9
<i>QPV Le Blossne</i>	5	4,3
Bréquigny	27	19,5
<i>QPV Les Clôteaux - Champs Manceaux</i>	0	0

Source : CPAM, Insee (2021).

Une dynamique de croissance des médecins généralistes sur le territoire

La métropole a accueilli 64 médecins supplémentaires sur la période 2016 – 2021. Cette croissance a permis d'accroître la densité médicale de plus d'un médecin généraliste libéral pour 10 000 habitants en cinq ans (densité de 10,5 en 2016). Néanmoins, cette progression du nombre de médecins porte essentiellement sur Rennes et quelques communes de première et deuxième couronnes. Quelques communes-pôles ont perdu des médecins (Saint-Jacques-de-la-Lande, Cesson-Sévigné, Pacé), tandis que les communes périphériques de la métropole voient leur nombre de médecins stagner.

Dans Rennes, une croissance soutenue de l'offre médicale apparaît dans les quartiers à l'ouest de la ville, Villejean, Bourg-l'Évêque, Cleunay – La Courrouze, avec un doublement de l'effectif de médecins pour ce dernier. Elle est à mettre en lien avec les projets d'aménagement dans ces quartiers, en particulier pour Cleunay. Par ailleurs, des effets d'entraînement sont observés lors d'installations ou de départs de praticiens, et participent de ces dynamiques. Certains quartiers du sud de la ville ont donc connu l'effet inverse, avec une perte de la moitié des médecins généralistes dans leur périmètre, notamment au Sud-Gare (-15 médecins, soit -50%) et dans le Blossne (-4 médecins, soit -44%). L'installation d'un centre de santé dans le Blossne en 2021, accueillant des médecins salariés non comptabilisés ici, a néanmoins permis de renforcer l'offre de soins dans le quartier.

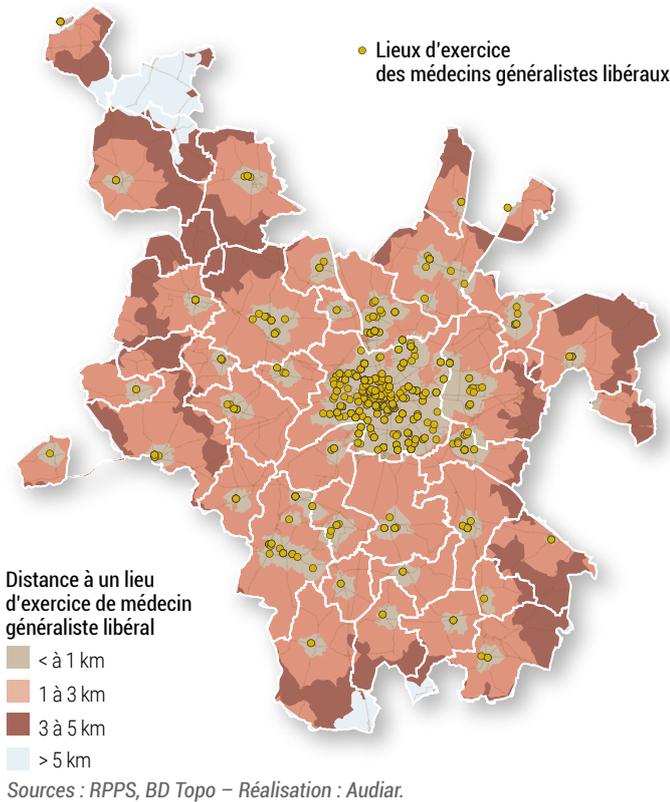
Une localisation de proximité, mais sous contraintes

La localisation de la plupart des cabinets médicaux dans les secteurs urbains et centres-bourgs permet un maillage cohérent du territoire. La majeure partie de la métropole est située à moins de trois kilomètres d'un cabinet médical, voire à moins d'un kilomètre pour quasiment l'ensemble de la ville de Rennes. À l'inverse, La-Chapelle-Chaussée se situe, pour une large part, à plus de cinq kilomètres d'un cabinet. Quelques communes sont également concernées mais dans une moindre mesure, notamment Miniac-sous-Bécherel, Langan, Lailly et Bourgbarré.

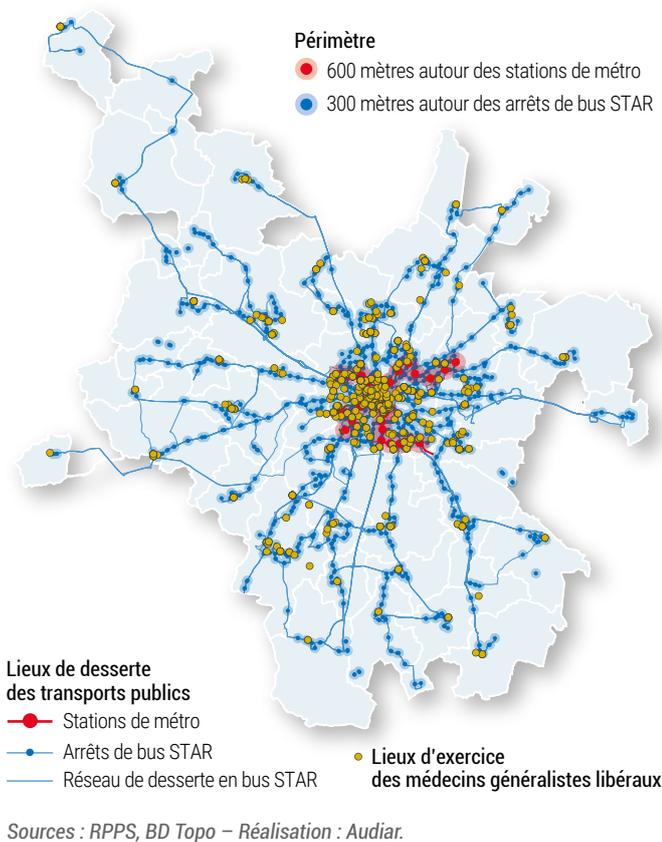
Le réseau de transports en commun assure également une très bonne desserte des lieux d'exercice des médecins généralistes. Quasiment tous les cabinets sont situés à moins de 300 mètres d'un arrêt de bus ou à moins de 600 mètres d'une station de métro. Seuls quelques-uns ne sont pas compris dans ces périmètres.

À une échelle plus fine, l'accessibilité du bâti constitue un véritable enjeu pour les professionnels de santé installés dans les centres-villes. Les contraintes d'accès aux cabinets peuvent être nombreuses dans le bâti ancien : franchissement de seuil pour les portes anciennes, absence d'ascenseur ou d'emplacement pour stationner les poussettes, escaliers étroits... Ces difficultés rendent les cabinets de ville moins attractifs et poussent les praticiens à s'excentrer. Des médecins partant à la retraite constatent des difficultés à la reprise de leur cabinet pour ces motifs. Par ailleurs, la faible disponibilité du foncier constitue un frein à l'installation de structures d'exercice coordonné, qui nécessitent une emprise spatiale plus importante que ce qui est généralement disponible.

ACCESSIBILITÉ DES LIEUX D'EXERCICE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2022



ACCESSIBILITÉ DES LIEUX D'EXERCICE DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX PAR LE RÉSEAU STAR DANS RENNES MÉTROPOLE



1 Données AtlaSanté, FNPS.

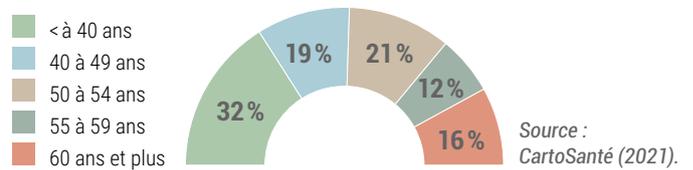
2 Mis en place en 1971, il limite fortement le nombre d'admission en 2^e année d'études de santé.

Un enjeu majeur de renouvellement des médecins généralistes

Les médecins généralistes libéraux se répartissent en trois tiers, suivant leur classe d'âge : moins de 40 ans, entre 40 et 54 ans et 55 ans et plus en 2021¹. Dans dix ans, un tiers des médecins généralistes seront donc en âge d'être en retraite. Cet enjeu est d'autant plus prégnant dans les communes périphériques, qui accueillent moins de praticiens et où la proportion de médecins de plus de 55 ans est plus élevée.

Si l'attractivité de la métropole rennaise a permis de maintenir, voire d'améliorer l'accès à l'offre de soins, la démographie médicale est amenée à se tendre significativement au cours des prochaines années. Le faible renouvellement des générations de médecins, lié notamment au *numerus clausus*², risque de se traduire par une baisse importante du nombre de médecins généralistes en activité.

RÉPARTITION DES MÉDECINS GÉNÉRALISTES LIBÉRAUX PAR CLASSES D'ÂGE DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2021



La suppression du *numerus clausus* et de la Première Année Commune aux Études de Santé (PACES) comme seule voie d'accès aux études de santé à la rentrée 2020³ constituent un premier levier pour contrer cette tendance. Parallèlement, l'augmentation du nombre d'étudiants admis en Diplôme d'Études Spécialisées (DES) de médecine générale permet de former davantage de praticiens. Cela s'observe au sein de la faculté de Rennes, où les effectifs sont en augmentation avec 117 étudiants admis en 1^{ère} année d'internat en médecine générale en 2022⁴, contre 110 il y a 3 ans.

Ces leviers se heurtent néanmoins aux capacités d'accueil des établissements agréés à recevoir des internes, ce qui limite le nombre d'étudiants formés et continue de créer des goulets d'étranglements dans les parcours de formation. L'ouverture progressive des structures autorisées à former des internes (hôpitaux périphériques, ambulatoire plutôt qu'uniquement en CHU) constitue une réponse à cette contrainte mais reste limitée. Par ailleurs, il est à noter qu'une quatrième année d'internat en médecine générale a été créée fin 2022⁵, et qu'elle sera consacrée à la réalisation de stages en ambulatoire, en priorité dans les zones sous-denses. Cet élargissement des structures de formation des médecins vise à promouvoir la médecine générale auprès des étudiants, et participe d'un renforcement de son attractivité.

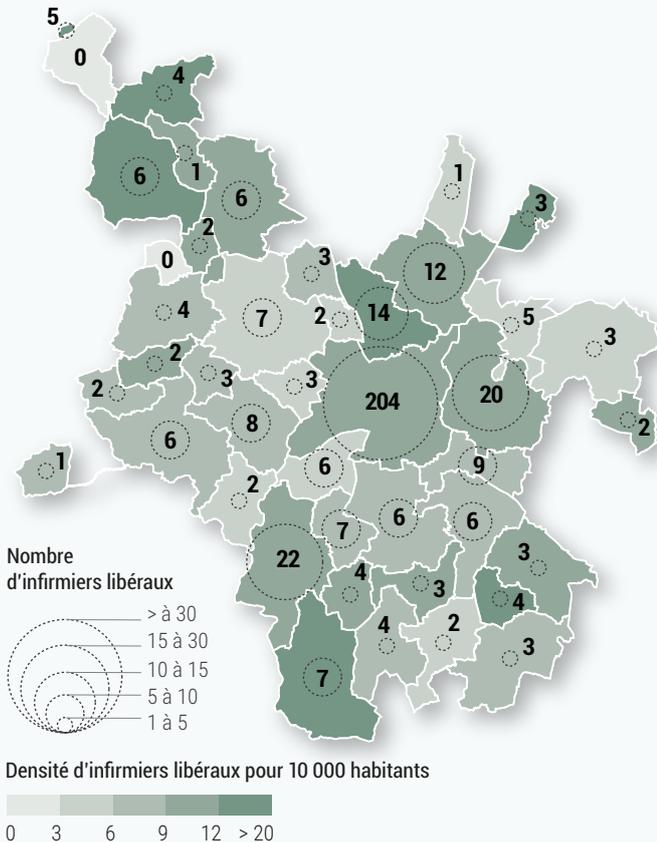
3 En application de la Loi du 24 juillet 2019 relative à l'organisation et à la transformation du système de santé, le nombre d'étudiants admis dans les différentes filières de santé chaque année sera défini de manière territorialisée par les universités et les ARS, sur la base d'orientations nationales.

4 Source : Département de Médecine Générale, Faculté de Médecine de Rennes (2022).

5 Loi du 23 décembre 2022 de financement de la sécurité sociale pour 2023.

Infirmiers libéraux

NOMBRE ET DENSITÉ D'INFIRMIERS LIBÉRAUX
DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2021

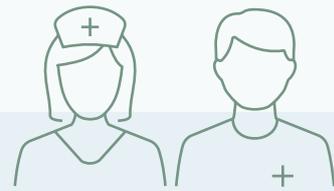


Sources : CPAM, Insee – Réalisation : Audiar.

Échelles	Nombre d'infirmiers libéraux en 2021	Densité pour 10 000 habitants en 2021
Rennes Métropole	417	9,2
Ille-et-Vilaine	1 229	11,4
Bretagne	5 880	17,5
France	102 313	15,3

Sources : CPAM (Rennes Métropole), CartoSanté (2021).

Note : Seuls les infirmiers libéraux sont ici pris en compte. Les effectifs n'intègrent pas les services de soins infirmiers à domicile ainsi que les centres de soins infirmiers présents sur le territoire.

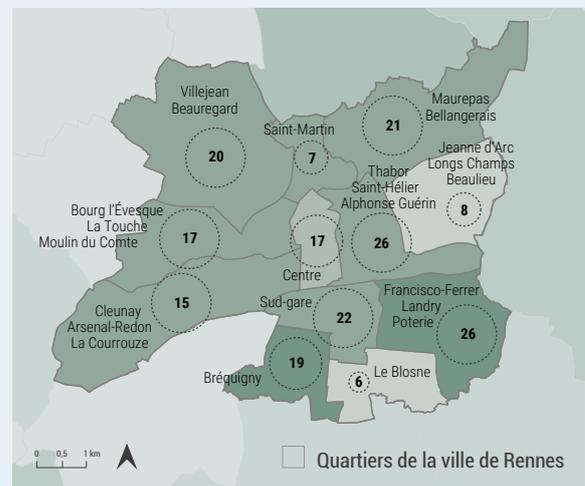


417

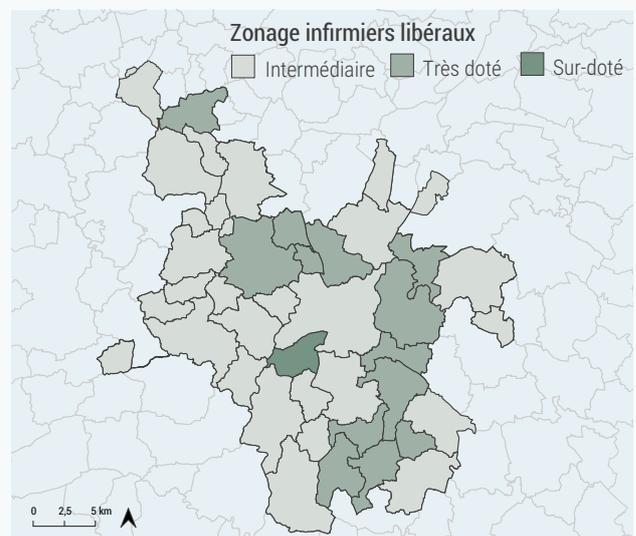
infirmiers libéraux
dans Rennes Métropole, soit **9,2**
pour 10 000 habitants.

165 infirmiers libéraux
supplémentaires en 5 ans (**+ 23%**),
soit une densité croissante (+ 21%).

16% des infirmiers libéraux
sont âgés de 55 ans et plus.



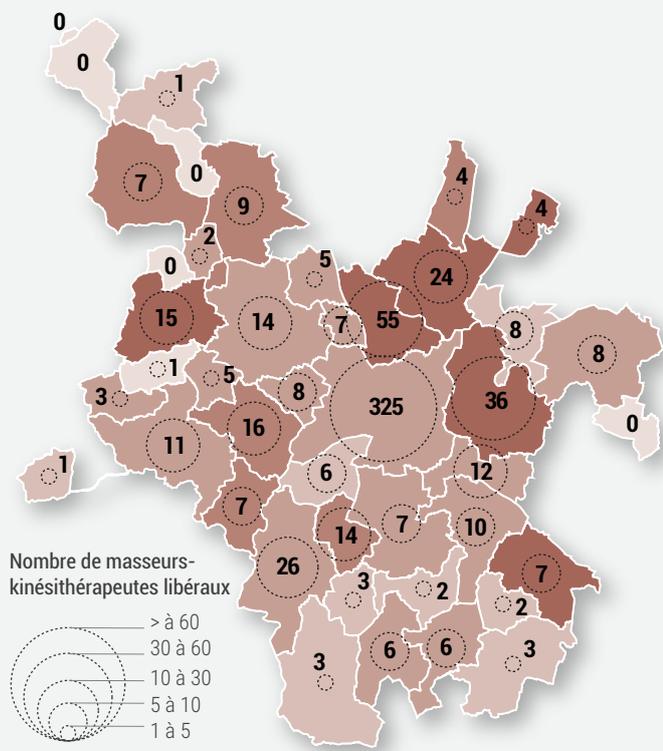
Sources : CPAM, Insee – Réalisation : Audiar.



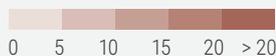
Source : ARS Bretagne – Réalisation : Audiar.

Masseurs-kinésithérapeutes libéraux

NOMBRE ET DENSITÉ DE MASSEURS-KINÉSITHÉRAPEUTES LIBÉRAUX DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2021



Densité de masseurs-kinésithérapeutes libéraux pour 10 000 habitants



Sources : CPAM, Insee – Réalisation : Audiar.

Échelles	Nombre de masseurs-kinésithérapeutes libéraux en 2021	Densité pour 10 000 habitants en 2021
Rennes Métropole	689	15,3
Ille-et-Vilaine	1 307	12,1
Bretagne	3 896	11,6
France	75 387	11,3

Sources : CPAM (Rennes Métropole), CartoSanté (2021).



© Adobe Stock

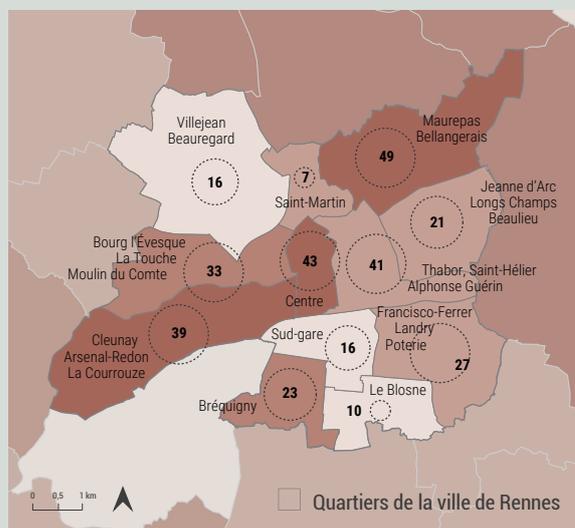
689 masseurs-kinésithérapeutes libéraux dans Rennes Métropole, soit **15,3** pour 10 000 habitants.



165

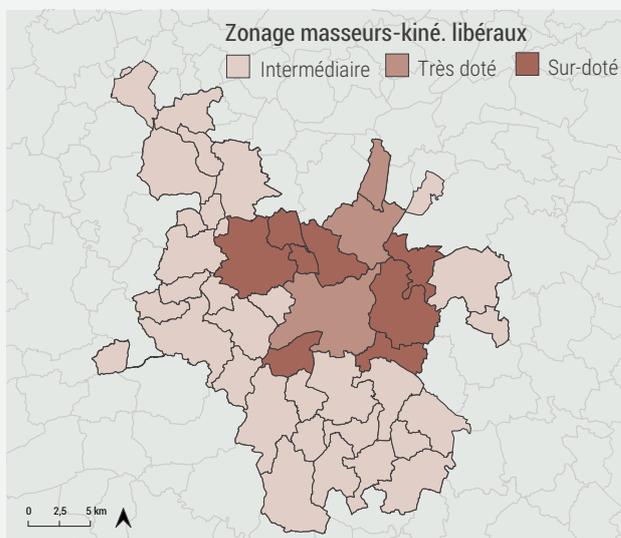
masseurs-kinésithérapeutes libéraux supplémentaires en 5 ans (**+31%**), soit une densité croissante (+29%).

12% des masseurs-kinésithérapeutes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.



Nombre de masseurs-kiné. libéraux Densité masseurs-kiné. libéraux pour 10 000 habitants

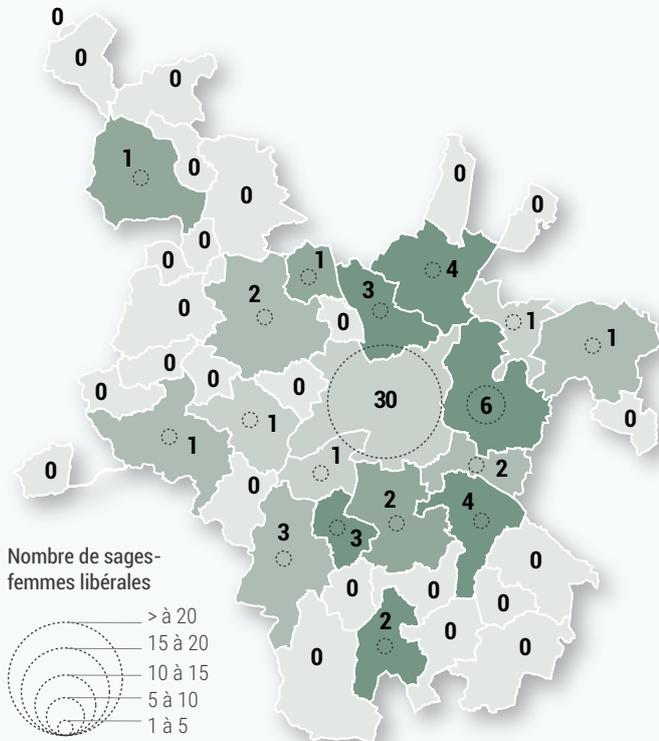
Sources : CPAM, Insee – Réalisation : Audiar.



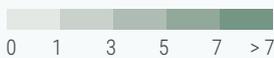
Source : ARS Bretagne – Réalisation : Audiar.

Sages-femmes libérales

NOMBRE ET DENSITÉ DE SAGES-FEMMES LIBÉRALES
DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2021



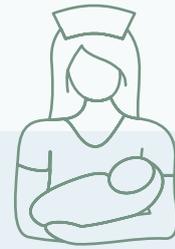
Densité de sages-femmes libérales pour 10 000 habitants



Sources : CPAM, Insee – Réalisation : Audiar.

Échelles	Nombre de sages-femmes libérales en 2021	Densité pour 10 000 habitants en 2021
Rennes Métropole	72	3,1
Ille-et-Vilaine	148	2,7
Bretagne	390	2,3
France	7 346	2,1

Sources : CPAM (Rennes Métropole), CartoSanté (2021).

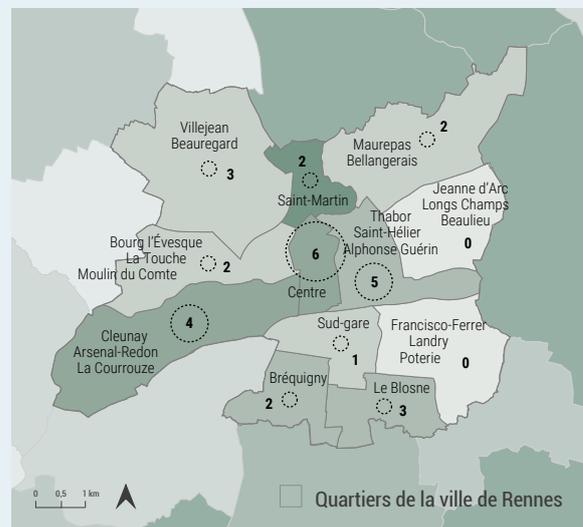


68

sages-femmes libérales dans Rennes Métropole, soit **3,5** pour 10 000 femmes de plus de 15 ans.

19 sages-femmes libérales supplémentaires en 5 ans (+39%), soit une densité croissante (+36%).

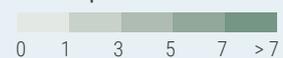
17% des sages-femmes libérales sont âgés de 55 ans et plus.



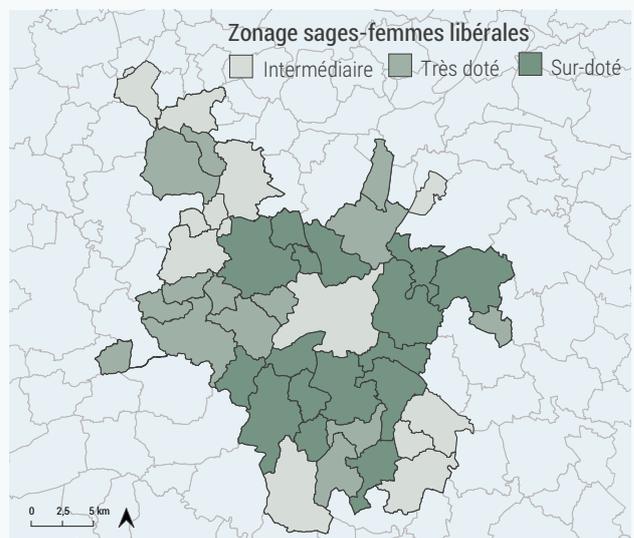
Nombre de sages-femmes libérales



Densité de sages-femmes libérales pour 10 000 habitants

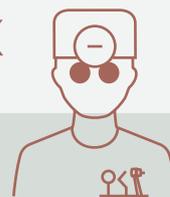


Sources : CPAM, Insee – Réalisation : Audiar.

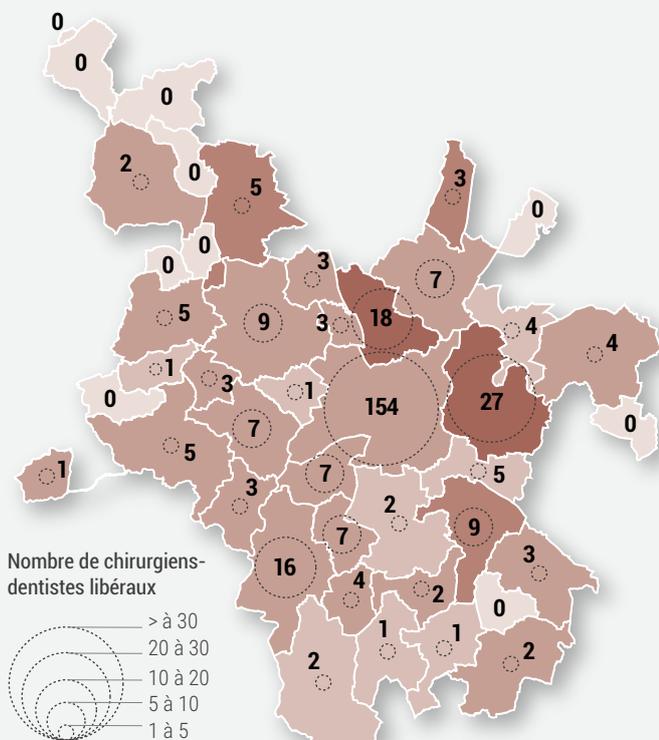


Source : ARS Bretagne – Réalisation : Audiar.

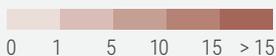
Chirurgiens-dentistes libéraux



NOMBRE ET DENSITÉ DE CHIRURGIENS-DENTISTES LIBÉRAUX DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2021



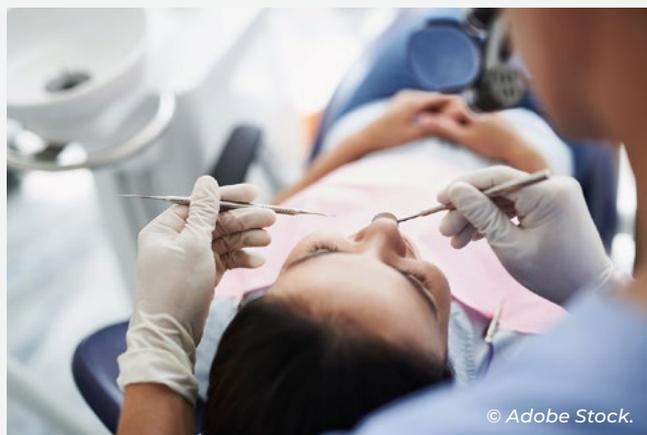
Densité de chirurgiens-dentistes libéraux pour 10 000 habitants



Sources : CPAM, Insee – Réalisation : Audiar.

Échelles	Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux en 2021	Densité pour 10 000 habitants en 2021
Rennes Métropole	327	7,2
Ille-et-Vilaine	600	5,6
Bretagne	1 854	5,5
France	35 825	5,3

Sources : CPAM (Rennes Métropole), CartoSanté (2021).

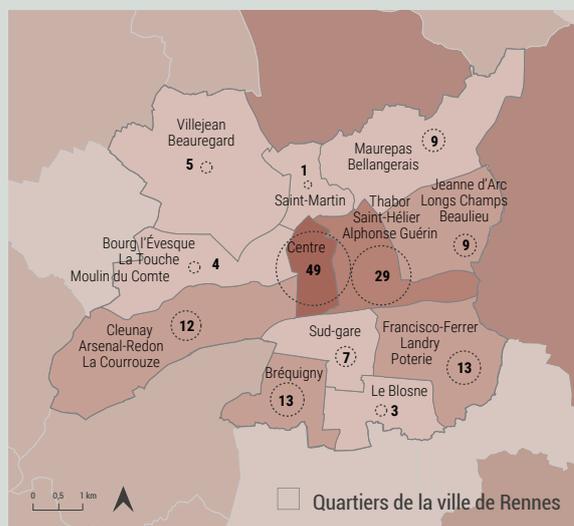


327

chirurgiens-dentistes libéraux dans Rennes Métropole, soit **7,2** pour 10 000 habitants.

30 chirurgiens-dentistes libéraux supplémentaires en 5 ans (**+10%**), soit une densité croissante (+8%).

26% des chirurgiens-dentistes libéraux sont âgés de 55 ans et plus.



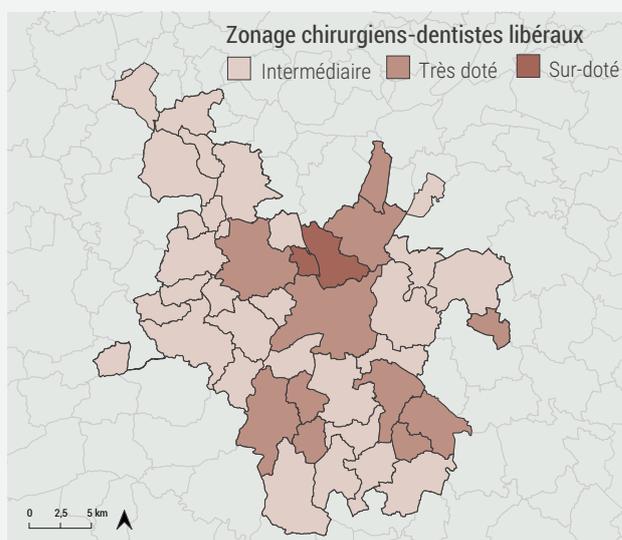
Nombre de chirurgiens-dentistes libéraux

- > à 20
- 15 à 20
- 10 à 15
- 5 à 10
- 0 à 5

Densité de chirurgiens-dentistes libéraux pour 10 000 habitants

0 5 10 15 20 >20

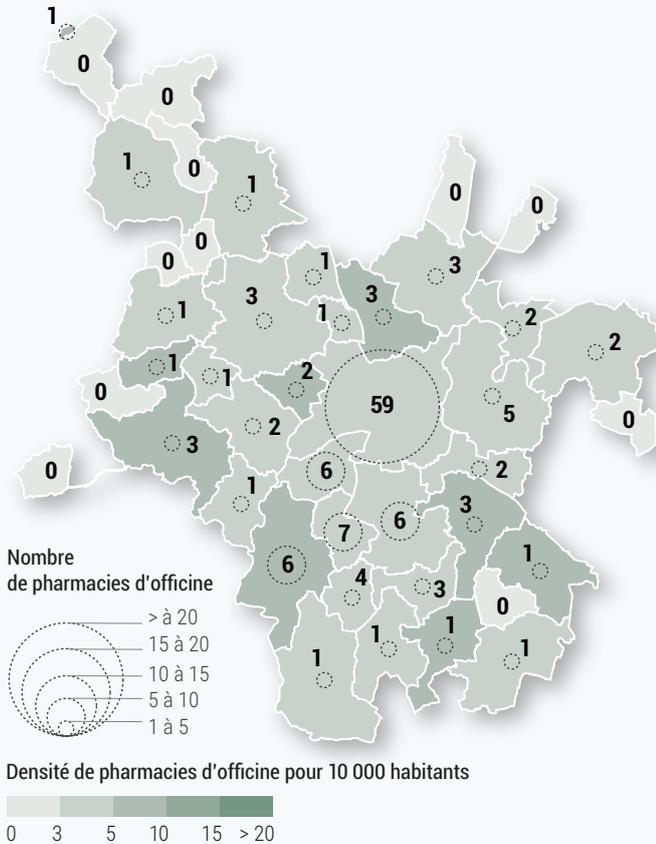
Sources : CPAM, Insee – Réalisation : Audiar.



Source : ARS Bretagne – Réalisation : Audiar.

Pharmacies d'officine

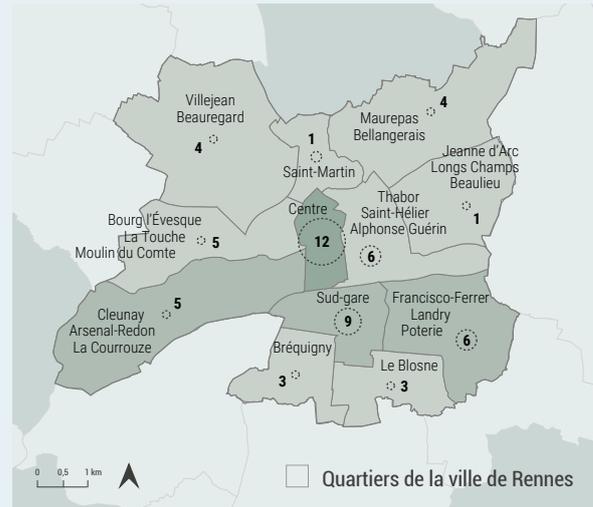
NOMBRE ET DENSITÉ DE PHARMACIES D'OFFICINE
DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2021



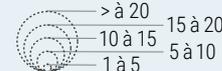
119 pharmacies

d'officine dans Rennes Métropole,
soit **2,6** pour 10 000 habitants.

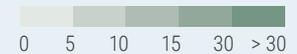
2 pharmacies d'officine en moins en 5 ans
(-2%), soit une densité en baisse (-4%).



Nombre de pharmacies d'officine



Densité de pharmacies d'officine
pour 10 000 habitants



Sources : CPAM, Insee – Réalisation : Audiar.

Les zonages de professionnels de santé libéraux

Le zonage de l'ARS pour les autres praticiens du premier recours définit 5 types de zones et conditionne l'attribution, ou non, d'aides financières. La métropole accueille trois types de zones, qui ne sont éligibles à aucune aide : les zones intermédiaires, très dotées et sur-dotées. Ces dernières font l'objet d'un dispositif de régulation à l'installation, qui conditionne l'accès au conventionnement* au départ d'un praticien conventionné sur la zone.

* Le conventionnement est conclu avec les CPAM, il détaille les modalités d'exercice en libéral et les tarifs applicables par les professionnels de santé.



© Adobe Stock.

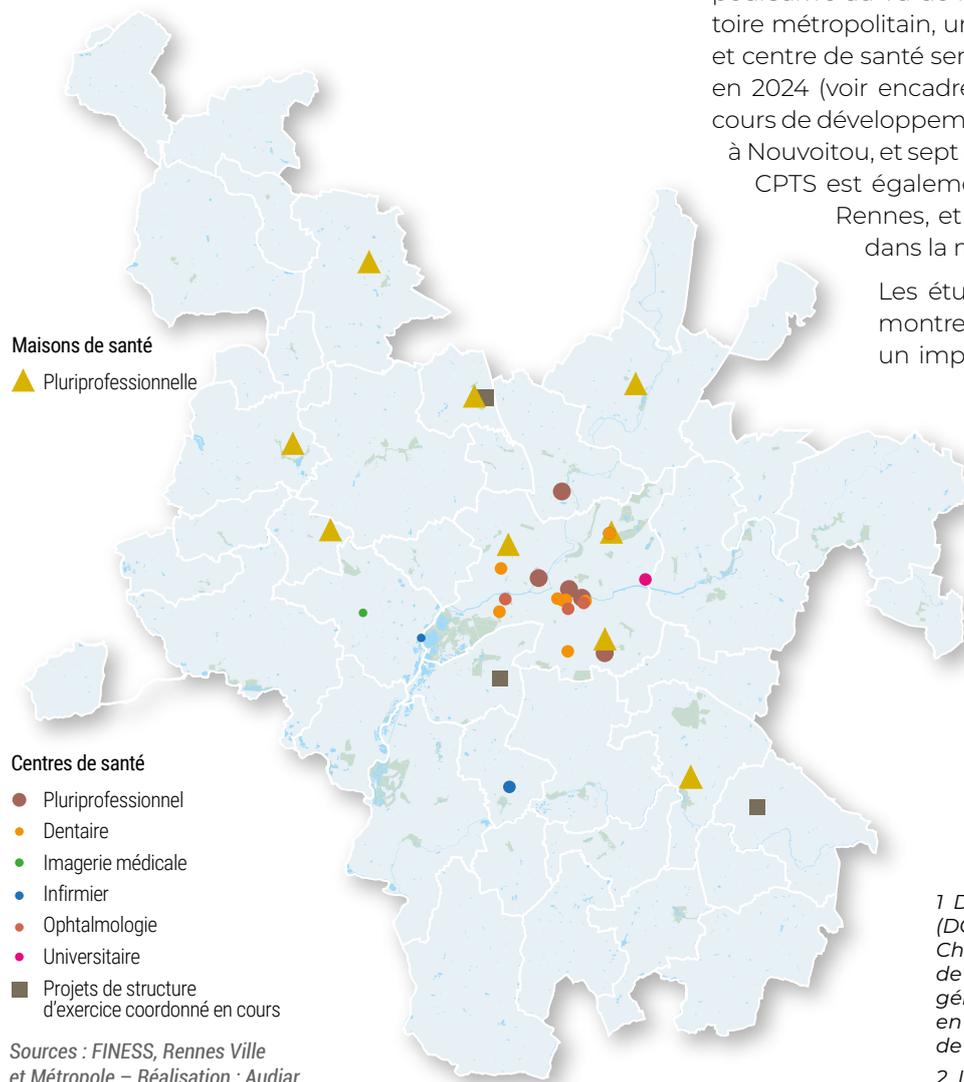
UNE OFFRE DE SOINS EN RECOMPOSITION

Un développement soutenu des structures d'exercice coordonné

L'exercice coordonné est en plein essor à l'échelle nationale. Alors qu'il existait moins de 20 maisons de santé en 2008, elles étaient plus de 1 300 en 2020¹. Cette dynamique s'observe également à l'échelle de la métropole rennaise. Actuellement, 23 centres de santé et 10 maisons de santé pluriprofessionnelles y sont installées, ainsi qu'une communauté professionnelle territoriale de santé (CPTS).

Ce développement de l'exercice coordonné se traduit par une part croissante du nombre de praticiens exerçant dans les structures associées. En 2021, 171 praticiens de santé, dont 27 médecins généralistes exerçaient en centre de santé, et 127 praticiens exerçaient en maison de santé, dont 69 médecins généralistes. 17% des médecins généralistes de la métropole, libéraux et salariés de centres de santé, exercent donc en structure d'exercice coordonné.

STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNÉ DE SOINS DE PREMIERS RECOURS DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2022



L'exercice coordonné

Il existe deux types de structures d'exercice coordonné : les maisons de santé pluriprofessionnelles et les centres de santé. Les principales différences entre ces établissements sont :

- le statut des professionnels : libéraux pour les maisons de santé, salariés pour les centres de santé ;
- la composition des structures : les maisons de santé sont toujours pluriprofessionnelles, tandis que les centres peuvent être monoprofessionnels (infirmiers, dentaires...) ou pluriprofessionnels.

Les CPTS constituent également une structure d'exercice coordonné, sans structure physique nécessaire. Elles ont vocation à rassembler les acteurs de santé d'un territoire et permettent d'assurer une meilleure coordination et une certaine fluidité des parcours de santé des patients, notamment en lien avec les établissements hospitaliers ou médico-sociaux.

Le développement de ces structures est amené à se poursuivre au vu de la dynamique en cours. Sur le territoire métropolitain, un pôle de santé regroupant maison et centre de santé sera livré à Saint-Jacques-de-la-Lande en 2024 (voir encadré), deux maisons de santé sont en cours de développement à La Chapelle-des-Fougeretz et à Nouvoitou, et sept autres projets sont en réflexion. Une CPTS est également en cours de développement à Rennes, et deux autres sont à l'état de projet dans la métropole.

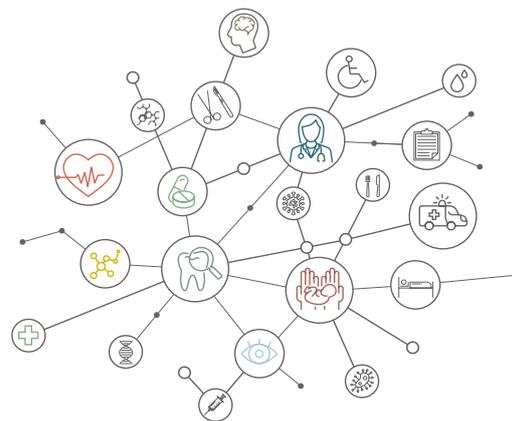
Les études menées à l'échelle nationale² montrent que les maisons de santé ont un impact positif sur la densité de jeunes médecins généralistes. Grâce à l'attractivité qu'elles opèrent, les structures d'exercice coordonné concourent à la réduction ou au ralentissement de la dégradation de l'offre de soins, notamment dans les secteurs périurbains et ruraux. Il s'agit donc d'un levier dont les collectivités peuvent se saisir dans l'optique de restaurer ou de consolider l'offre de soins.

¹ Direction Générale de l'Offre de Soins (DGOS) citée dans le rapport suivant : Chevillard, G., Mousquès, J., « Les maisons de santé attirent-elles les jeunes médecins généralistes dans les zones sous-dotées en offre de soins ? », Questions d'économie de la Santé, IRDES, n°247, mars 2020.

² Ibid.

NOMBRE DE STRUCTURES D'EXERCICE COORDONNÉ DANS RENNES MÉTROPOLE EN 2023

Centres de santé	23	Maisons de santé pluriprofessionnelles	10		
Chartres-de-Bretagne	1	Betton	1		
<i>Infirmier</i>	<i>1</i>	Gévezé	1		
Rennes	21	La-Chapelle-des-Fougeretz	1		
<i>Pluriprofessionnel</i>	<i>6</i>	L'Hermitage	1		
<i>Dentaire</i>	<i>8</i>	Rennes	3		
<i>Ophtalmologie</i>	<i>3</i>	Saint-Gilles	1		
<i>Infirmier</i>	<i>2</i>	Vern-sur-Seiche	2		
<i>Imagerie médicale</i>	<i>1</i>	En cours	3	Communauté professionnelle territoriale de santé	1
<i>Universitaire</i>	<i>1</i>	Saint-Jacques-de-la-Lande (en cours)	1	Vern-sur-Seiche	1
Saint-Grégoire	1	Nouvoitou	1	Rennes (en cours)	1
<i>Pluriprofessionnel</i>	<i>1</i>	La-Chapelle-des-Fougeretz	1		



Sources : FINESS, Audiar.

Retour d'expérience sur le déploiement de l'exercice coordonné à Saint-Jacques-de-la-Lande

Suite au départ de deux médecins généralistes de Saint-Jacques-de-la-Lande, des questionnements ont émergé sur l'offre de santé communale, en écho à l'inquiétude des habitants pour retrouver un médecin traitant. Une réflexion s'est mise en place, associant la collectivité et l'ensemble des professionnels de santé, et a vu émerger deux projets parallèles. D'une part, les médecins généralistes en activité dans la commune ont entamé une réflexion autour d'un projet d'exercice coordonné, accompagnés par l'association Essort. D'autre part, le groupe Office Santé a réalisé une étude de faisabilité pour la création éventuelle d'une maison de santé, en concertation avec les praticiens de santé locaux. Au vu de la dynamique territoriale, l'opportunité de créer une structure double, constituée d'une maison et d'un centre de santé, est apparue et a fait naître ce projet dans la commune.

Les conditions d'implantation d'un lieu d'exercice coordonné

La phase études, lancée en juin 2021, a permis de donner corps au projet. Pour le choix de la localisation, Office Santé a travaillé en étroite collaboration avec la collectivité. Celle-ci a trouvé et vendu le foncier au groupe, au prix du marché. La collectivité n'a pas opéré de soutien financier direct dans le montage de la structure, son implication matérielle s'est limitée à un soutien logistique (prêt de salle de réunion, etc.). Dans d'autres contextes, certaines collectivités apportent une contribution au travers d'autres actions, telles que le portage foncier, ou prennent des engagements financiers. Dans tous les cas, l'un des facteurs de réussite majeur réside dans une équipe municipale motivée et concernée : l'implantation d'une structure de santé demande un portage politique ainsi qu'une collaboration directe avec les élus.



Le développement et la programmation des structures

La durée de développement d'une maison ou d'un centre de santé s'étend généralement de 24 à 36 mois, depuis la phase étude jusqu'à la livraison du bâti. Elle peut être allongée suivant les besoins en études urbaines et exigences liées aux fiches de lots. La phase de programmation des structures s'articule avec la composition anticipée des structures de santé. Pour Saint-Jacques-de-la-Lande, elle s'est établie à l'issue des rencontres des praticiens de la commune et de la diffusion des annonces via les réseaux d'Office santé, mais n'a pas fait l'objet de démarchage en dehors de la commune. Ainsi, le pôle de santé de Saint-Jacques devrait accueillir une diversité importante de praticiens, avec l'arrivée notamment d'une sage-femme, psychologue, audioprothésiste, ostéopathe et d'un laboratoire d'analyse médicale. Le centre de santé, géré par Kersanté, devrait accueillir médecins généralistes, dentistes et un centre d'imagerie médicale. Les deux structures devraient être livrées pour le troisième trimestre 2024.

Portrait des principales structures d'exercice coordonné d'offre de premier recours dans Rennes – ARS Bretagne



Maison de Santé Pluriprofessionnelle Rennes Nord-Ouest - ASVB

La MSP Rennes Nord-Ouest portée par l'association Avenir Santé Villejean Beauregard (ASVB) est composée de 24 sites ancrés sur le territoire et est labellisée universitaire depuis 2022. Elle regroupe 103 signataires dont 15 médecins généralistes, 9 usagers, 1 neuro-pédiatre, 5 pharmaciens, 1 dentiste, 1 sage-femme, 20 professionnels paramédicaux. Avec une file active de plus de 18 000 patients suivis en médecine générale, l'ASVB connaît une réelle dynamique.

Un projet de santé a été formalisé en 2014 affirmant la volonté d'exercer en co-construction avec les habitants. Au-delà du travail individuel avec les patients, les professionnels de santé sont engagés dans une approche pluridisciplinaire et dans une démarche de prévention. Des temps de concertation et le pilotage de projets de santé publique font intégralement partie de la mission des soignants.

Fortement orientée vers la prévention et promotion de la santé, la MSP a déployé de nombreuses actions et participe à des dispositifs répondant aux besoins de la patientèle avec un soutien particulier aux populations précaires ou éloignées du soin.

Maison de Santé Pluriprofessionnelle Rennes Sud - Mistral

La MSP du Blosne est constituée d'une équipe de plus de 20 professionnels de santé dont certains sont ancrés sur le quartier depuis plus de 30 ans. Elle se développe dorénavant sur 2 sites.

Particulièrement dynamique en matière de prise en charge des soins de premiers recours sur le bassin de vie sud-rennais, la MSP du Blosne propose un modèle d'optimisation de fonctionnement en utilisant l'ensemble des leviers existants : métiers de délégation de tâches, coordination dédiée, coopération avec les acteurs de santé dans le champ hospitalier et médico-social etc.). Il a fait de la MSP un acteur majeur dans la prise en charge des soins primaires.

De nombreuses collaborations ont également été développées avec des médecins spécialistes des établissements privés rennais (gynécologues, urologues, gastro-entérologues...) renforçant ainsi la prise en charge globale des patients dans une logique de parcours de soins. Un volet prévention et promotion de la santé s'inscrit également dans cette logique d'approche complète des besoins.

Les professionnels de santé de Rennes sud souhaitent à présent s'investir dans un projet à l'échelle du territoire (Rennes Sud), en développant un projet de Communauté Professionnelle Territoriale de Santé (CPTS) avec l'ensemble des professionnels du secteur dont SOS médecins Rennes.

Centre de Santé Saint-Hélier

Le Centre de Santé de Saint-Hélier est un acteur important en matière d'offre de premier recours, implanté au cœur de la ville de Rennes. Il est porté par le Pôle Saint-Hélier et accueille 14 professionnels de santé dont 8 médecins généralistes, 1 chirurgien-dentiste, 1 psychologue, 1 infirmière, 1 assistante médicale et 2 secrétaires médicales.

Le centre de santé propose une offre de soins primaires ouverte à tous, qui s'inscrit dans une démarche de parcours de soins, avec une expertise pour la prise en charge du public en situation de handicap et en perte d'autonomie. Il complète ainsi l'offre médicale et de soins proposée par les professionnels libéraux du quartier et se positionne comme un acteur essentiel dans la coordination des soins de premier recours.

L'activité du centre de santé répond à l'évolution globale du mode d'exercice des professionnels de santé, notamment médecins et chirurgiens-dentistes, au travers du salariat et de l'exercice en groupe dans le cadre de prises en charge coordonnées. Son positionnement en cœur de ville le rend particulièrement attractif pour les professionnels de santé.

La téléconsultation : une pratique en développement dans le contexte post-Covid19

La téléconsultation apparaît comme l'un des axes d'évolution de la pratique de médecine générale. Elle s'est fortement développée lors de l'épidémie de Covid-19 : trois quarts des médecins généralistes l'ont mis en place à cette occasion, contre 5% seulement auparavant¹. Le développement de cette pratique peut contribuer à fluidifier l'accès au soin, du point de vue des patients essentiellement. Elle peut permettre de pallier les effets d'un manque d'accessibilité à l'offre de soins dans les communes en situation de faible densité médicale, notamment pour les publics contraints en termes de mobilité.



¹ Monziols, M., et al., « Trois médecins généralistes sur quatre ont mis en place la téléconsultation depuis le début de l'épidémie de Covid-19 », DREES, Études & Résultats, n°1162, septembre 2020.

PROJECTIONS SUR L'ADÉQUATION ENTRE L'OFFRE ET LA DEMANDE DE SOINS

Un besoin conséquent de médecins pour répondre aux départs à venir et à la dynamique démographique

Les projections démographiques¹ prévoient une augmentation du nombre d'habitants de 14% à horizon 2030, soit 60 000 habitants supplémentaires dans la métropole. À horizon 2040, l'augmentation prévue est de 22%, soit 100 000 nouveaux habitants au total. Parallèlement, la connaissance des classes d'âge des praticiens actuellement en exercice permet d'identifier le nombre de praticiens qui seront en retraite d'ici là. Le croisement de ces données permet de projeter les besoins théoriques en professionnels de santé pour maintenir le niveau de densité médicale actuel dans les décennies à venir.

Compte tenu de l'accroissement démographique et des départs en retraite, la Métropole devrait donc accueillir 257 nouveaux médecins d'ici 2030 pour maintenir le niveau de densité médicale actuel. Ce nombre est porté à 474 nouveaux médecins au total d'ici 2040.

Par ailleurs, l'évolution des modes de vie et la féminisation de la profession ont des effets sur le temps de travail des médecins généralistes. Les médecins femmes et les médecins plus jeunes accomplissant moins d'heures de travail en moyenne², cela pose la question de l'évolution du nombre moyen de patients par praticien et pourrait venir renforcer les besoins pour maintenir l'offre de soins à son niveau actuel.

PROJECTIONS DU NOMBRE DE NOUVEAUX PRATICIENS NÉCESSAIRES POUR UN MAINTIEN DES DENSITÉS DE 2021

	Nombre de nouveaux praticiens nécessaires d'ici 2030	Nombre de nouveaux praticiens nécessaires d'ici 2040
Médecins généralistes	257	474
Infirmiers	124	374
Masseurs-kiné	177	446
Sages-femmes	21	51
Dentistes	130	267

Sources : CPAM, Insee, AtlaSanté – FNPS. Traitement : Audiar.

Parallèlement, la dynamique démographique et l'allongement de la durée de vie impliquent une augmentation des besoins de soins dans les années à venir. Si actuellement les bénéficiaires consomment en moyenne 4,1 actes généralistes par an³, les 60-74 ans consomment en moyenne 5 actes, tandis que les 75 ans et plus en consomment 6,7. Le vieillissement de la population et l'allongement de la durée de vie invitent donc à anticiper un accroissement de la demande de soins dans les prochaines décennies.

Une réorganisation de l'offre nécessaire pour répondre à la demande de soins

La Loi de modernisation de notre système de santé de 2016 a mis en avant la volonté d'engager un « virage ambulatoire » qui mette l'accent sur les soins de proximité. Elle encourage le passage d'un fonctionnement centré sur l'hôpital vers un système dans lequel les professionnels du premier recours sont les pivots et coordinateurs des parcours de soins, entre structures de ville et établissements hospitaliers, médico-sociaux et sociaux. Les médecins généralistes sont ainsi appelés à tenir un rôle accru dans les parcours de soins.

Une évolution de leur rôle est également à envisager en lien avec les tensions pour accéder à l'offre de médecine spécialisée. Certains actes, tels que les suivis gynéco-obstétriques, sont déjà réalisés par des médecins généralistes dans les territoires à l'offre gynécologique sous-dense⁵. Une forme de spécialisation de ces médecins pourrait ainsi constituer une des réponses possibles aux besoins des patients, notamment dans le cadre de structures d'exercice coordonné, qui ouvrent déjà la voie à ces pratiques⁶.

D'autre part, la délégation d'actes médicaux entre praticiens de santé constitue également un levier pour limiter la pression sur la médecine générale. Le développement de la réalisation d'actes de soins par les infirmières Asalée, les infirmières en pratique avancée ou bien les sages-femmes devrait permettre de libérer du temps disponible pour les médecins généralistes. Tous ces éléments concourent à la nécessité de consolider et d'accroître l'accessibilité à l'offre de soins de premier recours sur le territoire.

1 Co-produites par l'Audiar et l'Insee.

2 Verger, P., et al., « Le panel de médecins généralistes de ville : éclairages sur les enjeux de la médecine de premier recours d'aujourd'hui », Revue française des affaires sociales, n°3, 2017, pp. 213-235.

3 Données AtlaSanté - SNDS, 2021.

5 Verger, Pierre, et al., op. cit, 230-232.

6 Ibid.

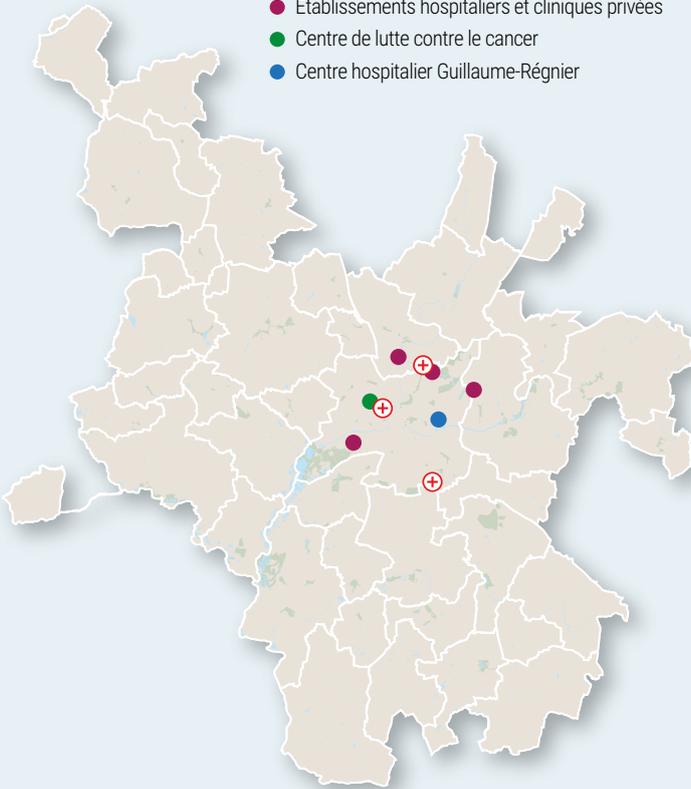
L'offre hospitalière dans la métropole : localisation, actualisation et projets

Outre l'offre de soins de premier recours, Rennes bénéficie d'une offre de soins hospitalière conséquente, qui s'appuie notamment sur la présence du Centre Hospitalier Universitaire (CHU). Présent sur quatre sites, il s'appuie également sur deux unités de la Polyclinique Saint-Laurent et travaille en coopération avec la clinique de la Sagesse et le centre de lutte contre le cancer Eugène Marquis. D'autres établissements hospitaliers privés sont présents sur le territoire : le centre hospitalier privé de Saint-Grégoire et l'hôpital privé de Sévigné. Rennes accueille également le Centre hospitalier Guillaume Régnier, établissement public de santé mentale. Cette offre est complétée par un écosystème d'autres établissements hospitaliers spécialisés et de plus petite envergure.

Le CHU de Rennes va fortement évoluer à horizon 2026, au travers du projet de regroupement de l'ensemble des blocs opératoires et interventionnels sur le site Pontchaillou. La construction du pôle femme-mère-enfant va également libérer définitivement le site de l'hôpital Sud.

OFFRE HOSPITALIÈRE DANS RENNES MÉTROPOLE

- ⊕ Sites du CHU de Rennes
- Établissements hospitaliers et cliniques privées
- Centre de lutte contre le cancer
- Centre hospitalier Guillaume-Régnier



Source : FINESS – Réalisation : Audiar.

PARTENAIRES

Caisse Primaire d'Assurance Maladie d'Ille-et-Vilaine, Agence Régionale de Santé de Bretagne.



REMERCIEMENTS

Département de Médecine Générale de la Faculté de Médecine de Rennes 1, Mairie de Saint-Jacques-de-la-Lande, Office Santé, Direction Santé Publique Handicap - Ville de Rennes, Direction Aménagement Urbain et Habitat - Rennes Métropole.

PHOTOGRAPHIE

Photographie de couverture : © Adobe Stock.



RÉDACTION

Marine LITOU

DIRECTION DE LA PUBLICATION

Alain BÉNESTEAU

CONTACT —

Agence d'urbanisme de Rennes
3 rue Geneviève de Gaulle-Anthonioz
CS 40716 - 35207 RENNES Cedex 2
02 99 01 86 40 - www.audiar.org
communication@audiar.org



*Suivez toute l'actualité de l'agence
en vous abonnant à la Lettre d'information !*